

<http://www.univ-fcomte.fr>

UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion

45, D, Avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex
France

<http://sjepeg.univ-fcomte.fr>

Lieu de formation : Besançon, Belfort

Points ECTS : 180

Niveau de diplôme validé à la sortie :
Bac+3

Durée de la formation :

Volume horaire global : 1509

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale, Continue

Contact : Scolarité Licence Droit - UFR
SJEPEG - Besançon

sjepeg-scolarite@univ-fcomte.fr

03 81 66 67 58

Contact : Scolarité Licence Droit - UFR
STGI - Belfort

scolaritedroit.stgi@univ-fcomte.fr

03 84 22 90 03

INFORMATIONS

Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

■ formation initiale

Orientation stage emploi
tél. 03 81 66 50 65
ose@univ-fcomte.fr

■ formation continue

tél. 03 81 66 61 21
form-cont@univ-fcomte.fr

Licence Droit

Dénomination officielle : Licence Droit

Domaine de formation : Droit, économie, gestion

■ Présentation

Bien que le cursus permette, sur décision de l'équipe pédagogique, la possibilité pour un étudiant d'entrer dans la filière directement aux semestres 2, 3, 4 ou 5, les six semestres de la licence en droit sont conçus comme formant un tout cohérent organisé sur la base d'une progression raisonnée des apprentissages et des méthodes.

La formation d'un juriste repose sur une triple préoccupation : apprentissage de contenus spécifiques, apprentissage de méthodes propres au droit, insertion de ces apprentissages dans un environnement général permettant à l'étudiant de maîtriser le cadre historique, politique, social, économique et intellectuel dans lequel naît et se développe un système juridique.

Le cursus de licence répond à ces trois préoccupations et propose donc une approche du droit et un déroulement des études marqués par la volonté de mettre l'accent sur la formation générale. Il s'agit en effet de fournir aux étudiants les éléments de base de la culture juridique sans lesquels les spécialisations ultérieures seraient artificielles.

La première année consiste en une initiation aux deux grandes branches du droit (droit public et droit privé) par l'obligation faite aux étudiants d'étudier le droit constitutionnel et l'introduction au droit (suivi d'un cours de droit des personnes et de la famille) en cours magistraux assortis de TD. La troisième unité de ce semestre, consacrée à la culture juridique et historique, permet de resituer les deux matières fondamentales dans leur contexte. Des enseignements complémentaires, tels l'économie ou la sociologie, permettent à l'étudiant en droit de ne pas isoler le droit de son environnement et lui rappellent qu'un système juridique n'est jamais le fruit du hasard, mais plus exactement du contexte social, économique, politique et culturel.

Les deux semestres suivants (3 et 4) accentuent logiquement l'aspect proprement juridique de la formation, mais ils restent toujours marqués par l'idée d'une formation commune. Les étudiants suivent obligatoirement le droit administratif et le droit des obligations en cours magistraux assortis de TD et ont un choix à opérer quant à une troisième matière à TD (droit pénal, finances publiques). La matière que l'étudiant n'a pas choisie en TD est obligatoirement suivie en cours magistral, afin de favoriser le caractère généraliste de la formation, formation pour laquelle la place de la méthodologie reste importante. Mais les étudiants se voient également proposer des matières à choix, leur permettant de commencer à dessiner leur propre parcours.

Enfin, les semestres 5 et 6 permettent mais n'imposent pas une spécialisation entre droit public et droit privé. L'étudiant peut ainsi choisir de n'étudier que des matières de droit privé ou que des matières de droit public mais peut également choisir de conserver un cursus généraliste en panachant dans les matières à TD ou non les cours de droit privé et de droit public. Par ailleurs, le module d'APP (semestre 5) offre la possibilité à chacun des étudiants de construire son parcours personnel au moment où il a acquis une vision suffisante des deux branches du Droit, lui permettant ainsi de se déterminer (vie professionnelle ou poursuite d'études) en toute connaissance de cause.

■ Objectifs

La licence mention Droit vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre la problématique juridique de l'ensemble des faits sociaux et individuels analysés dans leurs contextes économique et social : analyse de situations d'espèce, qualification juridique des faits, recherche de la règle de droit applicable.

La Licence de droit a donc pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise des raisonnements, notions et savoirs fondamentaux du droit:

- maîtrise des savoirs théoriques en droit et maîtrise du vocabulaire juridique.
- maîtrise des techniques juridiques (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt, analyse de documents juridiques, cas pratiques, résolution de litiges, proposer des solutions amiables ou judiciaires au litige, etc.).
- maîtrise des techniques d'expression écrite et orale indispensables à toute activité professionnelle juridique et judiciaire, notamment la rédaction d'actes juridiques plus ou moins complexes et à la poursuite du cursus universitaire.
- Acquisition de la capacité de synthèse de l'information et développement de l'esprit critique.
- Maîtrise de l'outil informatique (internet, traitement de texte, Excel, bases de données spécifiques, etc.) leur permettant de candidater à la certification C2i organisée par l'établissement
- Maîtrise d'une langue étrangère (enseignement de langue à chaque semestre avec, pour les étudiants non francophones, la possibilité de remplacer la langue étrangère par le Français langue étrangère (FLE)).

La Licence vise à assurer une formation généraliste de qualité qui permette aux étudiants de pouvoir intégrer des Masters de Droit ou, le cas échéant, d'entrer sur le marché du travail soit directement, soit par le biais de concours.

Pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, un stage « découverte » optionnel d'un mois est mis en place en LD3 (semestre 6). Cette possibilité s'inscrit dans la continuité de la démarche de professionnalisation de la Licence Droit initiée avec les Ateliers Projet Professionnel.

Enfin, par souci de limiter autant que faire ce peut l'échec en LD1, un système d'aide à la réussite est prévu en LD1 (organisation de tutorat disciplinaire sur la base du volontariat).

Il s'agit pour l'étudiant d'être apte à la réflexion et à l'argumentation juridique grâce à l'étude de matières juridiques et de matières relevant de disciplines connexes (comptabilité, initiation à la gestion ; éléments de culture économique, initiation à la science politique par exemple).

■ Compétences

Compétences spécifiques :

Comprendre :

- les institutions françaises, européennes et internationales,
- les systèmes juridique et politique contemporains de la France, ainsi que leur évolution historique pour appréhender le contexte dans lequel s'inscrit la problématique à laquelle ils sont confrontés.

Organiser la recherche et le traitement de l'information en :

- réalisant une veille réglementaire
- dépouillant les informations spécifiques au domaine,
- réunissant et organisant les pièces nécessaires au déroulement d'une procédure administrative ou judiciaire,
- accomplissant les formalités (administratives, fiscales...) préalables et concomitantes au déroulement d'une procédure
- réalisant un commentaire de document juridique, une synthèse un exposé et en le transmettant dans une mise en forme correcte, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral
- construisant et développant une argumentation
- utilisant les règles fondamentales des diverses branches du droit et l'articulation des diverses catégories de normes juridiques pour prévenir ou régler une difficulté juridique

Compétences transversales :

- en maîtrisant la terminologie juridique pour comprendre ou rédiger un acte simple
- en utilisant les technologies de l'information et de la communication;

Identifier et poser une problématique en :

- concevant un programme d'action
- organisant le travail d'une équipe
- étant force de proposition dans le cadre d'un projet commun
- gérant le temps et les priorités

Agir de manière autonome en :

- se repérant dans les principaux débats et enjeux du monde contemporain en vue d'exercer pleinement leur citoyenneté
- s'adaptant à des situations nouvelles et en appliquant ses connaissances et compétences dans un contexte professionnel
- évaluant la qualité de ses propres productions et de celles d'autrui, en apprenant de façon autonome.

■ Prérequis

Baccalauréat ou capacité en droit.

■ Modalités particulières d'admission

Les étudiants des DUT ou BTS du domaine sont accueillis en L2 ou en L3 sous condition de moyenne et après décision d'une commission pédagogique.

Il existe également, pour les étudiants PACES, à la fin du semestre 1, la possibilité d'intégrer la Licence de droit directement en S2.

Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

■ Formalités d'inscription

Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

■ Dispositif d'aide à l'orientation

L'étudiant qui entre en Licence de droit peut bénéficier de passerelles à la fin du semestre 1 avec la licence Économie gestion, à la fin du semestre 1, du semestre 2, du semestre 3 ou du semestre 4 avec la Licence AES.

Par ailleurs, s'ils ont validé leur quatre premiers semestres, les étudiants peuvent intégrer les licences professionnelles du domaine.

■ Internationalisation

Des échanges Erasmus CREPUQ ISEP et inter-universités permettent aux étudiants de troisième année d'étudier à l'étranger et aux étudiants étrangers d'être accueillis à l'UFR (Échanges possibles avec une vingtaine d'universités partenaires Erasmus, environ 70 universités ISEP et 10 CREPUQ) .

■ Mobilité des étudiants

L'étudiant qui entre en Licence de droit peut bénéficier de passerelles à la fin du semestre 1 avec la licence Économie gestion, à la fin du semestre 1, du semestre 2, du semestre 3 ou du semestre 4 avec la Licence AES.

Par ailleurs, s'ils ont validé leur quatre premiers semestres, les étudiants peuvent intégrer les licences professionnelles du domaine.

Possibilité pour les titulaires de certains BTS ou DUT du domaine d'intégrer la L2 ou la L3 par validation des acquis, sur décision de l'équipe pédagogique et, à la fin du semestre 1, les étudiants de droit qui le souhaitent peuvent bénéficier de dispositifs d'immersion dans certains BTS du domaine afin de préparer leur inscription dans ces BTS pour l'année n+1

Par ailleurs, les étudiants de PACES, à l'issue du premier semestre bénéficient d'un dispositif spécifique (passerelle formalisée entre les deux composantes de l'UFC). Ils ne passent pour le premier semestre que les matières fondamentales et ce à la deuxième session et repassent l'intégralité du second semestre. S'ils obtiennent leur année par compensation ils sont dispensés d'une partie des épreuves du premier semestre. Ces étudiants sont accompagnés par un dispositif spécifique d'aide à la réussite en ce sens qu'ils bénéficient d'un groupe de soutien méthodologique et disciplinaire dédié.

■ Métiers

Types d'emplois accessibles :

Inspecteur de police, rédacteur, clerc, secrétaire général d'une petite mairie (sous réserve de l'obtention du concours), agent de l'administration fiscale, greffier, assistant de cabinet juridique, employé de service juridique et contentieux, agent immobilier; conseiller de clientèle bancaire; conseiller en assurance

Secteurs d'activités :

- Fonction publique nationale et territoriale.
 - Professions juridiques du secteur privé (banques, assurances, immobilier, conseil aux entreprises, gestion des ressources humaines, communication, journalisme, etc....)
-
-

Parcours Droit - Besançon

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale, Continue

■ Objectifs

La licence mention Droit vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre la problématique juridique de l'ensemble des faits sociaux et individuels analysés dans leurs contextes économique et social : analyse de situations d'espèce, qualification juridique des faits, recherche de la règle de droit applicable.

La Licence de droit a donc pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise des raisonnements, notions et savoirs fondamentaux du droit:

- maîtrise des savoirs théoriques en droit et maîtrise du vocabulaire juridique.
- maîtrise des techniques juridiques (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt, analyse de documents juridiques, cas pratiques, résolution de litiges, proposer des solutions amiables ou judiciaires au litige, etc.).
- maîtrise des techniques d'expression écrite et orale indispensables à toute activité professionnelle juridique et judiciaire, notamment la rédaction d'actes juridiques plus ou moins complexes et à la poursuite du cursus universitaire.
- Acquisition de la capacité de synthèse de l'information et développement de l'esprit critique.
- Maîtrise de l'outil informatique (internet, traitement de texte, Excel, bases de données spécifiques, etc.) leur permettant de candidater à la certification C2i organisée par l'établissement
- Maîtrise d'une langue étrangère (enseignement de langue à chaque semestre avec, pour les étudiants non francophones, la possibilité de remplacer la langue étrangère par le Français langue étrangère (FLE)).

La Licence vise à assurer une formation généraliste de qualité qui permette aux étudiants de pouvoir intégrer des Masters de Droit ou, le cas échéant, d'entrer sur le marché du travail soit directement, soit par le biais de concours.

Pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, un stage « découverte » optionnel d'un mois est mis en place en LD3 (semestre 6). Cette possibilité s'inscrit dans la continuité de la démarche de professionnalisation de la Licence Droit initiée avec les Ateliers Projet Professionnel. Enfin, par souci de limiter autant que faire ce peut l'échec en LD1, un système d'aide à la réussite est prévu en LD1 (organisation de tutorat disciplinaire sur la base du volontariat).

Il s'agit pour l'étudiant d'être apte à la réflexion et à l'argumentation juridique grâce à l'étude de matières juridiques et de matières relevant de disciplines connexes (comptabilité, initiation à la gestion ; éléments de culture économique, initiation à la science politique par exemple).

■ Compétences

Compétences spécifiques :

Comprendre :

- les institutions françaises, européennes et internationales,
- les systèmes juridique et politique contemporains de la France, ainsi que leur évolution historique pour appréhender le contexte dans lequel s'inscrit la problématique à laquelle ils sont confrontés.

Organiser la recherche et le traitement de l'information en :

- réalisant une veille réglementaire
- dépouillant les informations spécifiques au domaine,
- réunissant et organisant les pièces nécessaires au déroulement d'une procédure administrative ou judiciaire,
- accomplissant les formalités (administratives, fiscales...) préalables et concomitantes au déroulement d'une procédure
- réalisant un commentaire de document juridique, une synthèse un exposé et en le transmettant dans une mise en forme correcte, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral
- construisant et développant une argumentation
- utilisant les règles fondamentales des diverses branches du droit et l'articulation des diverses catégories de normes juridiques pour prévenir ou régler une difficulté juridique

Compétences transversales :

- en maîtrisant la terminologie juridique pour comprendre ou rédiger un acte simple
- en utilisant les technologies de l'information et de la communication;

Identifier et poser une problématique en :

- concevant un programme d'action
- organisant le travail d'une équipe
- étant force de proposition dans le cadre d'un projet commun
- gérant le temps et les priorités

Agir de manière autonome en :

-

- se repérant dans les principaux débats et enjeux du monde contemporain en vue d'exercer pleinement leur citoyenneté
- s'adaptant à des situations nouvelles et en appliquant ses connaissances et compétences dans un contexte professionnel
- évaluant la qualité de ses propres productions et de celles d'autrui, en apprenant de façon autonome.

■ Prérequis

Baccalauréat ou capacité en droit.

■ Modalités particulières d'admission

Les étudiants des DUT ou BTS du domaine sont accueillis en L2 ou en L3 sous condition de moyenne et après décision d'une commission pédagogique.

Il existe également, pour les étudiants PACES, à la fin du semestre 1, la possibilité d'intégrer la Licence de droit directement en S2.

Niveau de français exigé pour les étudiants étrangers (pays adhérent Campus France ou pays non francophone hors Campus France) : niveau C1 avec au moins 10/20 à l'épreuve écrite pour la 1ère année - Pas de recrutement possible en 2e et 3e année.

■ Internationalisation

Des échanges Erasmus CREPUQ ISEP et inter-universités permettent aux étudiants de troisième année d'étudier à l'étranger et aux étudiants étrangers d'être accueillis à l'UFR (Échanges possibles avec une vingtaine d'universités partenaires Erasmus, environ 70 universités ISEP et 10 CREPUQ).

■ Mobilité des étudiants

L'étudiant qui entre en Licence de droit peut bénéficier de passerelles à la fin du semestre 1 avec la licence Économie gestion, à la fin du semestre 1, du semestre 2, du semestre 3 ou du semestre 4 avec la Licence AES.

Par ailleurs, s'ils ont validé leur quatre premiers semestres, les étudiants peuvent intégrer les licences professionnelles du domaine.

Possibilité pour les titulaires de certains BTS ou DUT du domaine d'intégrer la L2 ou la L3 par validation des acquis, sur décision de l'équipe pédagogique et, à la fin du semestre 1, les étudiants de droit qui le souhaitent peuvent bénéficier de dispositifs d'immersion dans certains BTS du domaine afin de préparer leur inscription dans ces BTS pour l'année n+1

Par ailleurs, les étudiants de PACES, à l'issue du premier semestre bénéficient d'un dispositif spécifique (passerelle formalisée entre les deux composantes de l'UFC). Ils ne passent pour le premier semestre que les matières fondamentales et ce à la deuxième session et repassent l'intégralité du second semestre. S'ils obtiennent leur année par compensation ils sont dispensés d'une partie des épreuves du premier semestre. Ces étudiants sont accompagnés par un dispositif spécifique d'aide à la réussite en ce sens qu'ils bénéficient d'un groupe de soutien méthodologique et disciplinaire dédié.

■ Métiers

Types d'emplois accessibles :

Inspecteur de police, rédacteur, clerc, secrétaire général d'une petite mairie (sous réserve de l'obtention du concours), agent de l'administration fiscale, greffier, assistant de cabinet juridique, employé de service juridique et contentieux, agent immobilier; conseiller de clientèle bancaire; conseiller en assurance

Secteurs d'activités :

- Fonction publique nationale et territoriale.
- Professions juridiques du secteur privé (banques, assurances, immobilier, conseil aux entreprises, gestion des ressources humaines, communication, journalisme, etc....)

Contact : Scolarité, administration

 sjeppg-scolarite@univ-fcomte.fr

Contact : Responsables pédagogiques

 licence-droit-besancon@univ-fcomte.fr

Semestre 01

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Introduction générale au droit	Obligatoire	6	30	15	
UE2 - Droit constitutionnel	Obligatoire	6	42	15	
UE3 - Histoire du droit et des institutions	Obligatoire	6	36		
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6			
Grands problèmes économiques et sociaux contemporains	Obligatoire	2	18		
Introduction à la gestion	Obligatoire	2	18		
Relations internationales	Obligatoire	2	18		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6			
APP, Outils méthodologiques et numériques, documentation et culture de l'information	Obligatoire	1	7	9	
Culture numérique & PIX	Obligatoire	2		12	
Allemand	A choix	3		15	
Anglais	A choix	3		15	
Espagnol	A choix	3		15	
Français Langue Etrangère	A choix	3		15	

Semestre 02

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Droit des personnes et de la famille	Obligatoire	6	45	15	
UE2 - Droit constitutionnel	Obligatoire	6	33	15	
UE3 - Unité complémentaire	Obligatoire	6			
Histoire du droit et des institutions	Obligatoire	3	36		
Institutions juridictionnelles administratives	Obligatoire	1,5	12		
Institutions juridictionnelles judiciaires	Obligatoire	1,5	12		
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6			
Institutions administratives	Obligatoire	2	18		
Introduction à la science politique	Obligatoire	2	18		
Introduction au droit international et au droit européen	Obligatoire	2	18		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6			
Culture numérique & PIX	Obligatoire	3		12	
Allemand	A choix	3		15	
Anglais	A choix	3		15	
Espagnol	A choix	3		15	
Français Langue Etrangère	A choix	3		15	

Semestre 03

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Droit des obligations	Obligatoire	6	33	12	
UE2 - Droit administratif	Obligatoire	6	33	12	
UE3 - Unité de spécialisation	Obligatoire	6			
Droit pénal	A choix	6	33	12	
Finances publiques	A choix	6	33	12	
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6			
Droit commercial général	A choix	2	24		
Droit pénal	A choix	2	33		
Finances publiques	A choix	2	33		
Histoire de l'administration de l'Etat	A choix	2	24		
Histoire du droit pénal et de la justice criminelle	A choix	2	24		
Sociologie politique	A choix	2	24		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6			
Allemand	A choix	3		15	
Anglais	A choix	3		15	
Espagnol	A choix	3		15	
Français Langue Etrangère	A choix	3		15	
Régime général des obligations	A choix	3	24		
Systèmes politiques	A choix	3	24		

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Droit des obligations	Obligatoire	6	33	12	
UE2 - Droit administratif	Obligatoire	6	33	12	
UE3 - Unité de spécialisation	Obligatoire	6			
Droit pénal	A choix	6	33	12	
Finances publiques	A choix	6	33	12	
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6			
Droit européen des droits de l'Homme	Obligatoire	1	12		
Institutions de l'UE	Obligatoire	2	24		
Droit pénal	A choix	3	33		
Finances publiques	A choix	3	33		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6			
APP et documentation et culture de l'information	Obligatoire	1		8	
Allemand	A choix	3	2	15	
Anglais	A choix	3	2	15	
Espagnol	A choix	3	2	15	
Français Langue Etrangère	A choix	3		15	
Histoire des libertés publiques et des grands services publics au 19ème	A choix	2	24		
Histoire du droit des obligations	A choix	2	24		
Introduction au droit du travail	A choix	2	24		

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Enseignement fondamental	Obligatoire	6			
Contentieux administratif	A choix	6	30	15	
Droit commun des sociétés	A choix	6	30	15	
Droit des sûretés	A choix	6	30	15	
Droit du travail	A choix	6	30	15	
Droit général de l'UE	A choix	6	30	15	
Droit international public	A choix	6	30	15	
Libertés publiques	A choix	6	30	15	
UE2 - Enseignement fondamental	Obligatoire	6			
Contentieux administratif	A choix	6	30	15	
Droit commun des sociétés	A choix	6	30	15	
Droit des sûretés	A choix	6	30	15	
Droit du travail	A choix	6	30	15	
Droit général de l'UE	A choix	6	30	15	
Droit international public	A choix	6	30	15	
Libertés publiques	A choix	6	30	15	
UE3 - Unité complémentaire	Obligatoire	6			
Sociologie des organisations	Obligatoire	2	24		
Contentieux administratif	A choix	2	30		
Contentieux administratif	A choix	2	30		
Droit commun des sociétés	A choix	2	30		
Droit commun des sociétés	A choix	2	30		
Droit des sûretés	A choix	2	30		
Droit des sûretés	A choix	2	30		
Droit du travail	A choix	2	30		
Droit du travail	A choix	2	30		
Droit général de l'UE	A choix	2	30		
Droit général de l'UE	A choix	2	30		
Droit international public	A choix	2	30		
Droit international public	A choix	2	30		
Libertés publiques	A choix	2	30		
Libertés publiques	A choix	2	30		
Libertés publiques	A choix	2	30		
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6			
Droit de l'environnement	A choix	3	24		
Histoire des idées politiques	A choix	3	24		
Introduction au droit international privé	A choix	3	24		
Procédure pénale	A choix	3	24		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6			
APP/Entrepreneuriat/ Documentation et culture de l'information	Obligatoire	2	2	14	
Allemand	A choix	4		15	
Anglais	A choix	4		15	
Espagnol	A choix	4		15	
Français Langue Etrangère	A choix	4		15	

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Enseignement fondamental	Obligatoire	6			
Droit administratif des biens	A choix	6	30	12	
Droit des contrats spéciaux	A choix	6	30	12	
Droit du travail approfondi	A choix	6	30	12	
Droit international public	A choix	6	30	12	
Droit matériel de l'UE	A choix	6	30	12	
Droit spécial des sociétés	A choix	6	30	12	
Libertés publiques	A choix	6	30	12	
UE2 - Enseignement fondamental	Obligatoire	6			
Droit administratif des biens	A choix	6	30	12	
Droit des contrats spéciaux	A choix	6	30	12	
Droit du travail approfondi	A choix	6	30	12	
Droit international public	A choix	6	30	12	
Droit matériel de l'UE	A choix	6	30	12	
Droit spécial des sociétés	A choix	6	30	12	
Libertés publiques	A choix	6	30	12	
UE3 - Unité complémentaire	Obligatoire	6			
Histoire de la pensée juridique	Obligatoire	2	24		
Droit administratif des biens	A choix	2	30		
Droit administratif des biens	A choix	2	30		
Droit des contrats spéciaux	A choix	2	30		
Droit des contrats spéciaux	A choix	2	30		
Droit du travail approfondi	A choix	2	30		
Droit du travail approfondi	A choix	2	30		
Droit international public II	A choix	2	30		
Droit matériel de l'UE	A choix	2	30		
Droit matériel de l'UE	A choix	2	30		
Droit spécial des sociétés	A choix	2	30		
Droit spécial des sociétés	A choix	2	30		
EC33g - Droit international public	A choix	2	30		
Libertés publiques	A choix	2	30		
Libertés publiques	A choix	2	30		
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6			
Droit des biens	A choix	3	24		
Droit des collectivités territoriales	A choix	3	24		
Procédure civile	A choix	3	24		
Science administrative	A choix	3	24		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6			
Allemand	A choix	3		15	
Anglais	A choix	3		15	
Comptabilité	A choix	3	18	15	
Espagnol	A choix	3		15	
FLE	A choix	3		15	
Histoire du droit des affaires	A choix	3	24		
Science politique	A choix	3	24		
Stage	A choix	3			

Parcours Droit - STGI

Lieu de formation : Belfort

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

■ Objectifs

La licence mention Droit a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise des raisonnements, notions et savoirs fondamentaux du droit.

■ Compétences


Maîtrise des savoirs théoriques en droit et maîtrise du vocabulaire juridique. Maîtrise des techniques juridiques (cas pratique, dissertation, commentaire d'arrêt ou de texte, analyse de documents juridiques, résolution de litiges, recherche de solutions amiables ou judiciaires...). Maîtrise des techniques d'expression écrite et orale indispensables à toute activité professionnelle juridique et judiciaire, notamment la rédaction d'actes juridiques. Acquisition de la capacité de synthèse de l'information et développement de l'esprit critique. Maîtrise de l'outil informatique (internet, traitement de texte, Excel, bases de données spécifiques...) et d'une langue étrangère.

■ Métiers

Magistrat, avocat, notaire, huissier de justice, greffier, etc.

Contact : Scolarité Droit - STGI Belfort

 scolaritedroit.stgi@univ-fcomte.fr

 03.84.22.90.03

Semestre 01

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Introduction générale au droit et méthodologie juridique	Obligatoire	6	33	15	
UE2 - Introduction au droit constitutionnel	Obligatoire	6	33	15	
UE3 - Unité complémentaire	Obligatoire	6	48		
Culture juridique	Obligatoire	4	33		
Histoire politique et sociale	Obligatoire	2	15		
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6	60		
Economie	Obligatoire	2	18		
Institutions juridictionnelles	Obligatoire	2	24		
Relations internationales	Obligatoire	2	20		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6		38	
Anglais	Obligatoire	3		24	
C2i et culture numérique	Obligatoire	2			12
Documentation et culture de l'information	Obligatoire	1		2	

Semestre 02

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE10 - Unité transversale	Obligatoire	6		40	
Anglais	Obligatoire	3		24	
C2i	Obligatoire	2			12
Projet professionnel	Obligatoire	1		4	
UE6 - Droit des personnes et de la famille	Obligatoire	6	45	15	
UE7 - Droit constitutionnel de la Vème République	Obligatoire	6	33	15	
UE8 - Unité complémentaire	Obligatoire	6	51		
Histoire politique et constitutionnelle (1789-1870)	Obligatoire	4	33		
Institutions administratives	Obligatoire	2	18		
UE9 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6	48		
Introduction à la science politique	Obligatoire	3	24		
Sociologie générale	Obligatoire	3	24		

Semestre 03

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Droit des obligations contractuelles	Obligatoire	6	33	15	
UE2 - Droit administratif	Obligatoire	6	33	15	
UE3 - Unité complémentaire	Obligatoire	6	57	15	
Droit pénal général	Obligatoire	4	33	15	
Finances publiques	Obligatoire	2	24		
UE4 - Unité d'ouverture	Obligatoire	6	42		
Histoire du droit des obligations	Obligatoire	3	24		
Institutions de l'Union Européenne	Obligatoire	3	18		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6		33	
Anglais	Obligatoire	4		24	
Documentation et culture de l'information	Obligatoire	1		4	
Projet professionnel	Obligatoire	1		5	

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE10 - Unité transversale	Obligatoire	6	15	15	
Anglais	Obligatoire	3		15	
Culture générale	Obligatoire	3	15		
UE6 - Droit des obligations délictuelles	Obligatoire	6	33	15	
UE7 - Droit administratif	Obligatoire	6	33	15	
UE8 - Unité complémentaire	A choix	6	66	15	
Droit commercial général	A choix	2	33	15	
Procédure pénale	A choix	4	33	15	
UE9 - Unité d'ouverture	A choix	6	48		
Régime général des obligations	Obligatoire	3	24		
Finances publiques	Facultatif	3	24		
Sociologie politique	Facultatif	3	24		

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Droit des sociétés	Obligatoire	6	33	15	
UE2 - Droit du travail	Obligatoire	6	33	15	
Droit du travail	Obligatoire	6	33	15	
Droit des sociétés	A choix	4	33	15	
UE3 - Unité complémentaire	Obligatoire	6	57		
Droit des contrats spéciaux	Obligatoire	4	33		
Procédure civile	Obligatoire	3	24		
Système juridique de l'Union Européenne	Obligatoire	2	24		
UE5 - Unité transversale	Obligatoire	6	2	37	
Anglais	Obligatoire	2		24	
Documentation et culture de l'information	Obligatoire	1		2	
Entrepreneuriat	Obligatoire	2	2	2	
Projet professionnel	Obligatoire	1		9	
UE4 - Unité d'ouverture	A choix	6	75		
Libertés publiques	Obligatoire	3	33		
Système juridique de l'Union Européenne	Obligatoire	2	24		
Histoire du droit pénal	Facultatif	1	18		
Ressources Humaines	Facultatif	1	18		

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE10 - Unité transversale	Obligatoire	6	48		
Droit administratif des biens	Obligatoire	3	24		
Droit privé des biens	Obligatoire	3	24		
UE6 - Droit des sociétés	Obligatoire	6	33	15	
UE7 - Droit du travail	Obligatoire	6	33	15	
Droit des sociétés	A choix	4	33	15	
Droit du travail	A choix	2	33	15	
UE8 - Unité complémentaire	Obligatoire	6	57		
Droit des sûretés	Obligatoire	4	33		
Procédure civile approfondie	Obligatoire	2	24		
UE9 - Unité d'ouverture	A choix	6	72		
Droit international public	Obligatoire	2	24		
Droit matériel de l'Union Européenne	Obligatoire	2	24		
Comptabilité des sociétés	Facultatif	2	24		
Histoire du droit social	Facultatif	2	24		